



VOUS PROPOSENT

Compétences et fonctionnement des communes et communautés d'agglomération

Mercredi 25 mars 2009 (19h/23h)

19h30 : Compétences et fonctionnement des communes

avec **Tony BERNARD**, maire de Chateldon, formateur au CNFPT, vice-président du centre de gestion du Puy-de-Dôme

21h : Compétences et fonctionnement d'une agglomération

avec **Gabriel AMARD**, Président de l'agglomération Les lacs de l'Essonne

**Lieu : 63, avenue de la République 75011 Paris
M° Ligne 3 - Rue Saint-Maur**



BULLETIN D'INSCRIPTION INDIVIDUEL AUX ATELIERS

(vaut contrat simplifié de formation)

Compétences et fonctionnement des communes et communautés d'agglomération

Le mercredi 25 mars 2009

Nom : Prénom :

Adresse : Code postal :

Ville : E-mail :

Fonction élective :

En cas de désistement, si Formation et citoyenneté n'est pas prévenue une semaine avant le stage, celui-ci sera facturé à hauteur de 50% et Formation et citoyenneté se réserve le droit d'annuler et/ou de reporter la formation à cause d'événements extérieurs ou si le nombre de participants est insuffisant.

Je serai présent au repas après la formation

Elus et agents territoriaux des collectivités de :

- moins de 1 000 habitants 150€
- de 1000 à 5 000 200€
- de 5 000 à 10 000 250€
- de 10 000 à 20 000 300€
- de 20 000 à 30 000 350€
- de 30 000 à 40 000 400€

- de 40 000 à 50 000 450€
- de 50 000 à 75 000 500€
- de 75 000 à 100 000 550€
- plus de 100 000 600€

Conseillers généraux et régionaux :

- 800€

Signature de l'élu(e) inscrit(e)
à l'ensemble de la formation

Signature du responsable
avec cachet de la collectivité